

Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME) a été élaboré au cours du dernier trimestre 2005 par 320 représentants des ministères et des organisations syndicales. Ce travail collectif et interministériel a permis d'identifier et de décrire plus de 230 emplois classés dans les vingt-trois domaines fonctionnels suivants :

- 1 Élaboration et pilotage des politiques publiques
- 2 Études et évaluation des politiques publiques
- 3 Diplomatie
- 4 Sécurité
- 5 Justice
- 6 Contrôle
- 7 Éducation et formation tout au long de la vie
- 8 Recherche
- 9 Soutien au développement
- 10 Santé et inclusion sociale
- 11 Services aux usagers
- 12 Territoire et développement durable
- 13 Culture et patrimoine
- 14 Défense
- 15 Finances publiques
- 16 Administration générale
- 17 Gestion budgétaire et financière
- 18 Affaires juridiques
- 19 Logistique immobilière et technique
- 20 Laboratoires
- 21 Ressources humaines
- 22 Systèmes et réseaux d'information et de communication
- 23 Communication

Le RIME est un instrument au service d'une gestion des ressources humaines résolument tournée vers les besoins des services publics et la valorisation des compétences et des qualifications des agents de l'État.

Comprendre les enjeux du Répertoire interministériel des métiers de l'État



Le Répertoire interministériel des métiers de l'État,
un outil pour les citoyens, les agents de l'État,
les gestionnaires des ressources humaines et les partenaires sociaux

**Connaître
les emplois de l'État**

Que font les fonctionnaires ?
Quels sont les métiers de l'État ?
Répondre à ces questions est une exigence
démocratique. Le RIME est le premier
répertoire qui permet de connaître les
emplois de l'État et d'en mesurer
la diversité. C'est donc un outil essentiel
d'information pour l'ensemble des citoyens.

**Construire
les parcours professionnels**

Être agent de l'État,
c'est avoir la possibilité statutaire
d'effectuer un parcours de carrière varié.
Le RIME aide à construire ces parcours
dans une perspective interministérielle
de mobilité.

**Le Répertoire
interministériel
des métiers de l'État**
Pour quels usages ?

**Déterminer
les besoins en emplois**

Le RIME aide les directeurs
des ressources humaines
à déterminer
les emplois nécessaires
à la mise en œuvre
des missions de l'État.

**Mutualiser
la formation et le recrutement**

Le RIME permet aux directeurs
des ressources humaines des ministères
et aux responsables des services
déconcentrés de mettre en place
de nouvelles mutualisations dans
les domaines de la formation
et du recrutement.